

CARNOULES

L'aide à l'obtention du permis de conduire sourit à Mélodie

La municipalité, à travers son Centre communal d'action sociale, vient de mettre en œuvre avec la Mission locale du Coudon un dispositif qui consiste à prendre en charge une partie du coût du permis de conduire des jeunes en échange d'une activité bénévole d'intérêt général.

Ces contrats d'aide à la mobilité, dont peuvent bénéficier les jeunes entre 18 et 25 ans, sont, pour les bénéficiaires, un véritable ballon d'oxygène financier. Cinq cents euros sont financés par la commune, le conseil régional ajoutant une aide. Les bénéficiaires s'engagent en contrepartie à effectuer une cinquantaine d'heures d'intérêt général dans le social (écoles, CCAS, etc.).

Les dossiers sont montés par la Mission locale du Coudon, représentée par la commune par Christelle Mazière, qui tient permanence au foyer des jeunes de la cité chaque mercredi de 9 h à 12 h. Pour cette année, c'est Mélodie Palazzolo qui est la première bénéficiaire de ce contrat



Mélodie Palazzolo (à gauche) vient de signer son contrat d'aide avec Christelle Mazière de la Mission locale du Coudon (à ses cotés) et les représentants de la municipalité, M. Ariello et M^{me} Hunot.

(Photo A. M.)

d'aide à l'obtention du permis de conduire.

Cent un jeunes suivis en 2011

En marge de cette signature de partenariat entre la municipalité et la Mission locale du Coudon, la permanence carnoulaise a reçu

l'an dernier, 579 contacts, procédé à 399 entretiens individuels et suivi 101 jeunes carnoulais pour leur démarche de recherche d'emploi.

Dix-huit jeunes ont bénéficié d'un accompagnement PPAE (ex-contrat d'insertion) et 11 autres ont aussi

bénéficié du contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), qui s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans révolus (soit jusqu'à leur vingt-sixième anniversaire) rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle.

A. M.